

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DE LA COMMUNE DE TRAMAYES DU 08 DECEMBRE 2006**

L'an deux mille six, le 08 décembre 2006 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de TRAMAYES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel MAYA, MAIRE.

Etaient présents : M. MAYA, L. ROUX, G. DESRAYAUD, P. ROUX, M. DESROCHES, B. HUGON, R. RAFFIN, H. BERLAND, R. MAZOYER, D. JAMBON, H. GEST, J. JACQUET, G. DUBOIS.

Absent : J.P. MAZOYER

Secrétaire : D. JAMBON

Membres en exercice: 14 // présents ou représentés 13// Votants // 13

Convocation du 04/12/2006, Publication du 13/12/2006

Le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 octobre 2006 est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

Gestion de la chaufferie bois

Le Conseil Municipal constate que pour cette année il existe une bonne réserve de bois déchiqueté avec l'opération menée sur le site de la Mère Boitier. Pour l'instant la chaufferie semble fonctionner sans incident particulier. De plus les agents communaux ayant suivi une petite formation sur la conduite de cette installation, le Conseil Municipal a pris la décision de fonctionner en régie pour la première saison. Pour la suite, la consultation de sociétés pour la gestion future en délégation sera faite dans le cours de l'année 2007. En fonction des résultats de cette consultation et de l'expérience acquise durant cette première saison de chauffe, le Conseil Municipal prendra la décision du mode de gestion.

Pour les clients qui seront raccordés à cette chaufferie, dont l'hôpital Corsin, le Conseil Municipal a pris la décision de facturer une part fixe permettant d'amortir financièrement l'équipement et une part variable directement fonction de la consommation du client.

Echange de Terrains

Pour les aménagements du site de la Mère Boitier, le Conseil Municipal a décidé de procéder à des échanges de terrains avec certains propriétaires riverains. Le défrichage se fait par étapes successives afin de déterminer le plus précisément possible l'emprise nécessaire au dégagement de la vue.

Bilan de la Foire de la Sainte Catherine

Suite à l'annonce faite par le Comité d'Organisation des Foires d'Antan de ne pas animer la foire de la Sainte Catherine cette année, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine, des artisans-commerçants et les bénévoles du comité de fleurissement ont décidé de prendre en main l'organisation. Bien que des rumeurs aient circulé indiquant qu'il n'y aurait pas de pot au feu et de présentation de bovins, la manifestation a rencontré un très vif succès. Ce sont 378 repas qui ont été servis sous le chapiteau dont 16 gratuits pour les bénévoles qui ont donné de leur temps pour cette animation. Financièrement l'opération dégage un bénéfice de 2295 € dont l'essentiel servira à l'embellissement de la commune et son fleurissement.

D'autre part l'inauguration de la chaufferie a drainé de nombreuses personnes qui se sont en général montré très intéressées par l'installation. De plus les représentants du Comité Régional

du Plan Bois se sont réunis spécialement à Tramayes pour leur assemblée générale afin de voir l'équipement auquel ils ont apporté une large part du financement (environ 50 % du montant HT). De nombreux groupes souhaitent visiter la chaufferie dont la Fédération Française du Bâtiment section chauffagiste de Saône et Loire.

Programmation culturelle départementale

Le Conseil Général vient de mettre en place une nouvelle action visant à favoriser la programmation de spectacles de qualité en milieu rural. Le Conseil Général finance l'organisation du spectacle et demande aux communes partenaires d'une part une participation financière de 150 € par manifestation et d'autre de fournir gracieusement les locaux nécessaires. La commune de Tramayes s'est portée candidate pour contractualiser pour une période de trois ans. Un petit groupe de travail fera rapidement une proposition de spectacles pour l'année 2007.

Opération « Tramayes vu du Ciel »

Le Journal de Saône et Loire va mettre en place en 2007 une opération consistant en une ou plusieurs publications présentant une commune par des prises de vues aériennes commentées ainsi qu'un contenu rédactionnel. Pour couvrir cet événement une double page en couleur sera prévu dans l'édition locale du mardi. La commune de Tramayes devrait être programmée dans le courant du mois de février. Le Conseil Municipal a décidé de souscrire à cette opération en commandant le CDROM contenant toutes les photos.

Rapports annuels

Le Conseil Municipal a pris connaissance des rapports annuels du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Grosne et du Syndicat Départemental d'Electrification de Saône et Loire. Ces rapports sont tenus à la disposition du public auprès du secrétariat de mairie pour consultation.

Questions diverses

Suite aux différentes réunions qu'il a tenu dans toutes les communes, le SIRTOM a décidé de mettre en place dès 2007 de nouvelles actions visant à améliorer les conditions de tri et à optimiser le ramassage des ordures ménagères. La commune de Tramayes a accepté d'être commune test en 2007. Si elle est retenue, une information ultérieure sur les modifications de ramassage et de tri sera donnée par le SIRTOM.

Le Conseil Municipal s'interroge sur la nécessité de maintenir durant toute la nuit l'éclairage public. Une petite étude va être faite afin de définir les impacts financiers, sécuritaires et environnementaux d'un projet consistant à couper l'éclairage durant une tranche horaire de l'ordre de minuit à 4h du matin.

Suite à différents dysfonctionnements constatés récemment concernant la location gratuite de la salle des fêtes pour les associations tramayennes, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un système de réservation avec chèque de caution. La réservation de la salle ne sera considérée comme effective que lorsque le chèque aura été donné au secrétariat de mairie.

Le recensement de la population de TRAMAYES aura lieu du 18 janvier au 17 février 2007.

L'équipe se compose de:

Catherine SECCHI, coordinatrice

Marie-France BERLAND, Véronique RODA, Danièle VITTEAUT, agents recenseurs.

Les vœux du maire auront lieu le samedi 6 janvier à partir de 18 heures 30 à la salle des fêtes.